

Nantes, le 29 mars 2024

Bureau métropolitain du vendredi 29 mars 2024

Coup d'accélération pour les mobilités durables et un espace public apaisé

Le bureau métropolitain réuni aujourd'hui a adopté 23 délibérations. La Métropole poursuit son engagement en faveur des mobilités durables en aménageant une nouvelle aire de covoiturage sur le site de la Porte du Vignoble et l'extension du P+R de la gare de Couëron. Nantes Métropole continue également d'aménager l'espace public à la faveur de ses habitants.

Encourager les mobilités alternatives à la voiture individuelle par la création de nouvelles infrastructures

Une nouvelle aire de covoiturage sur le site de la Porte du Vignoble à Basse-Goulaine

Le plan de déplacements urbains 2018-2027 vise à développer de manière très importante la pratique du covoiturage, en passant d'un véhicule partagé pour quatre en 2015 à un véhicule partagé pour deux en 2030. Pour encourager les usagers à pratiquer le covoiturage, Nantes Métropole propose notamment des infrastructures telles que des voies réservées ou des aires de covoiturage. Actuellement, le territoire métropolitain compte 32 aires de covoiturage, offrant plus de 1 200 places de stationnement. Pour répondre aux besoins des usagers pratiquant le covoiturage sur la partie sud de la Porte du Vignoble, du fait de sa localisation à la jonction entre le périphérique et la voie rapide interrégionale N249, Nantes Métropole prévoit la création d'une aire de covoiturage d'une capacité de 50 places de stationnement et d'une offre pour les cycles.

>> L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 320 000 € TTC.

Une extension pour le P+R de la gare de Couëron

La gare SNCF de Couëron accueille les passagers de la ligne Nantes/Saint-Nazaire et du Croisic. Depuis plusieurs années, son attractivité s'est accrue, grâce notamment au titre de transport combiné TER/Naolib permettant aux habitants de profiter de l'ensemble du réseau TER et du réseau bus/tramway de Naolib. Pour remédier à la faible capacité du parking initial de la gare, un projet d'ensemble a été mené en 2018 afin de réaménager les abords de la gare et les rues adjacentes, avec une offre réglementée de 41 places de stationnement, et de créer un P+R de 83 places au nord du site. Le taux d'occupation de ce P+R arrive aujourd'hui à saturation, générant de nouveaux besoins en matière de stationnement. Pour y répondre et soutenir le développement des parcours multimodaux sur le territoire métropolitain, Nantes Métropole prévoit la réalisation d'une extension du P+R existant en créant 151 places supplémentaires, pour aboutir à un total de 275 places de stationnement.

>> L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 545 000 € TTC.

Aménager l'espace public pour protéger les habitantes et habitants et favoriser les déplacements doux

Rénovation des trottoirs du boulevard du Chêne Vert et aménagements autour du monument aux morts à Carquefou

Le boulevard du Chêne Vert, à Carquefou, présente des trottoirs avec des discontinuités dans les cheminements piétons. Il est donc nécessaire de rénover et de mettre aux normes les trottoirs et la chaussée pour garantir des circulations apaisées pour tous et sécuriser les cheminements piétons, avec la création de trottoirs traversants. Cette rénovation se fera par tronçons.

>> Le montant des travaux est estimé à 430 000 € TTC.

La ville de Carquefou souhaite pouvoir organiser les cérémonies autour du monument aux morts situé le long du parking de la place Le Corvec dans de meilleures conditions. A cette occasion, il est prévu de renforcer le caractère piétonnier du centre-ville, de sécuriser les cheminements piétons le long de la rue de l'Homme Content, d'améliorer le carrefour Jean XXIII et d'assurer le lien avec les espaces végétalisés à proximité pour créer un vrai parcours paysager depuis le square de l'Homme Content jusqu'au square Mellay et à la médiathèque.

>> Le montant des travaux est estimé à 340 000 € TTC.

Requalification de la rue Jacquard pour permettre de desservir de nouveaux logements à Nantes

En 2019 a débuté la construction de 500 logements de l'opération LAOME située à l'angle de la route de Rennes et de la route de la Chapelle-sur-Erdre à Nantes. De 2021 à 2023, Nantes Métropole a accompagné la livraison des constructions par des aménagements provisoires. Pour desservir de nouveaux logements, il est nécessaire de désormais requalifier la rue Jacquard par son aménagement en zone 30, qui comprend la création de trottoirs, la réduction en largeur et la rénovation de la chaussée, la réorganisation du stationnement, la création d'un réseau d'éclairage public, la pose de conteneurs enterrés de collecte, la plantation d'arbres pour rafraîchir l'espace public et la création de nœuds de rétention et d'infiltration des eaux pluviales.

>> Le montant des travaux est estimé à 280 000 € TTC.

Le bureau métropolitain en bref

est composé de 64 membres élus par le conseil métropolitain, contre 47 lors du précédent mandat : la présidente, 20 vice-présidents et 43 conseillers métropolitains (dont 23 avec délégations). Les 24 maires des communes y siègent, garantissant une plus forte représentation des communes et une gouvernance plus collective. Le bureau métropolitain se réunit tous les deux mois et est amené à voter certaines décisions, en vertu des délégations qui lui sont attribuées par le conseil : aménagements de proximité, subventions inférieures à 300 000 €, etc.